

ӦӮӮ' ӦӮӮ' ӦӮӮ' ӦӮӮ' ӦӮӮ' ӦӮӮ' ӦӮӮ' ӦӮӮ'

comité consultatif de l'environnement KATIVIK
KATIVIK environmental advisory committee
C.P. 9, KUJJUAQ, QUÉBEC, J0M 1C0 • TÉL.: (819) 964-2941

COMITE CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK
KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

PROCES-VERBAL DE LA TRENTIÈME ASSEMBLEE

MINUTES OF THE THIRTIETH SITTING

PROJET-PROJECT

Montréal, le 5 juillet 1985

Montreal, July 5, 1985

ENDROIT : Société Makivik
Westmount, Québec

DATE : le 5 juillet 1985

ETAIENT PRESENTS : M. Tommy Grey, Président, Kativik
M. Michael Barrett, Vice-président, Kativik
M. Louis Cossette, Québec
M. Jean-Claude Dubé, Canada
M. Jacques Giguère, Québec
M. Robert Langlais, Québec
Mme. Camille Mageau, Canada
M. Willie Makiuk, Kativik
M. Pierre Marchand pour Ginette Lachance, Canada

INVITE : M. Robert Lanari, Makivik

SECRETAIRE: M. Hervé Chatagnier

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sous réserve des modifications suivantes:

- o Enlever les points 6 (Rapport du sous-comité sur l'utilisation des terres dans la région Kativik) et 7 (Rôle du gouvernement dans l'application du chapitre 23 de la CBJNQ).
- o Ajouter les articles suivants au point 7, Questions diverses:
-Système de détection aérienne du Nord, au Nouveau-Québec
-Lettre de M. Marc R. Gordon au Ministre des Affaires Indiennes, du 20 décembre 1984.

2. Adoption du procès-verbal de la vingt-neuvième assemblée

Le Secrétaire présente la version anglaise du procès-verbal de la vingt-neuvième assemblée. L'adoption du procès-verbal aura lieu à la prochaine assemblée, lorsque la version française sera présentée.

3. Dépôt de documents

030.3.1 Lettre de Mme Ginette Lachance, au Président, du 4 juillet 1985; au sujet de son remplacement possible au sein du CCEK.

- #30.5.1 Lettre de M. Eric Gourdeau, SAGMAI, au Président, du 30 mai 1985, accompagnant le rapport Noyade des caribous sur la rivière Caniapiscau, des 27 et 28 septembre 1984, SAGMAI, mai 1985.
- #30.5.2 Recommandations sur le détournement de la rivière Caniapiscau, GECK, juin 1985.
- #30.5.3 "World's largest caribou herd mired in Quebec-Labrador boundary dispute", Lawrence Jackson, Canadian Geographic, June/July, 1985.
- #30.6.1 Note de service de M. Jacques Giguère aux membres, du 4 juillet 1985, au sujet des activités des comités d'évaluation et d'examen. (en français et en anglais).
- #30.8.1 Lettre de Mme Camille Mageau à M. Alan Jones, North American Air Defence Project, du 17 juin 1985, concernant les stations le long de la ligne DEW.
- #30.8.2 Advance Work on North Warning System: Fact sheet
- #30.8.3 Lettre de M. Marc R. Gordon, Société Makivik, à M. David Crombie, Ministre des Affaires indiennes et du Nord, du 20 décembre 1984, au sujet des engagements du gouvernement fédéral quant à la noyade des caribous dans la rivière Caniapiscau

4. Révision des procédures québécoises d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social: recommandations du CCEK

Le Secrétaire signale que des membres du Comité lui ont fait part de leurs commentaires sur le rapport préliminaire du CCEK, L'application des procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social: rapport au ministre de l'Environnement du Québec. Le Secrétaire préparera une version finale du rapport en colligeant tous les commentaires.

Le Comité décide de faire parvenir la version finale du rapport et la résolution suivante au ministre de l'Environnement du Québec.

RESOLUTION #85-1

ATTENDU QUE le Comité consultatif de l'environnement Kativik surveille l'application et l'administration du régime de protection de

l'environnement et du milieu social par l'échange de vues, d'opinions et de renseignements;

ATTENDU QUE le Comité consultatif de l'environnement Kativik étudie les mécanismes et les procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social s'appliquant à la région et fait des recommandations pertinentes;

ATTENDU QUE à sa vingt-huitième assemblée, le Comité consulta la Commission de la qualité de l'environnement Kativik pour définir la nature et la portée de l'application des procédures québécoises d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social;

ATTENDU QUE après avoir consulté la Commission et suite à l'examen des procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social, le Comité s'est rendu compte de plusieurs lacunes dans la mise en œuvre des procédures;

ATTENDU QUE ces lacunes et les recommandations y afférentes sont contenues dans l'annexe A.

IL EST PAR CONSEQUENT RESOLU QUE

Le rapport et les recommandations du Comité sur la mise en œuvre des procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social seront présentés au ministre de l'Environnement du Québec.

Proposé par : M. Jacques Giguère

Appuyé par : M. Tommy Grey

Adopté : à l'unanimité

5. Le rapport du SAGMAI sur la noyade des caribous dans la rivière Caniapiscau: un suivi

M. Michael Barrett trouve regrettable le fait que le rapport du SAGMAI ait été présenté trop tôt à la presse et explique les circonstances entourant cette parution. Lors de la dernière assemblée du Comité, et parce que le rapport devait être rendu public le jour même, les recommandations du rapport ont été divulguées à plusieurs personnes intéressées. Le gouvernement du Québec aurait par la suite décidé de ne faire paraître le rapport que plus tard; malheureusement, lorsque

les membres ont été informés de cette décision, les recommandations du rapport avaient déjà été divulguées. Cependant, le Comité a été informé que l'Administration régionale Kativik n'avait pas dévoilé les recommandations à la presse.

Les membres de l'assemblée nationale auraient discuté du rapport; le premier ministre et le ministre de l'Energie et des Ressources n'auraient pu se mettre d'accord sur plusieurs des recommandations et des conclusions contenues dans le rapport.

Le Comité se demande s'il doit réagir ou non au rapport; il décide de procéder à une révision complète de façon à pouvoir proposer des commentaires ou des recommandations, ou les deux, au SAGMAI.

Les membres discutent du rapport et émettent les commentaires suivants:

- o En général, le Comité est d'accord avec le contenu et les objectifs des recommandations et de la conclusion du rapport. Il remarque également que l'analyse des causes de l'accident, sur lesquelles repose la conclusion, y est plus poussée que dans la majorité des rapports sur l'incident. Le rapport du SAGMAI définit et analyse une des principales causes "humaines" de l'incident comme étant la décision de la SEBJ de déverser dénormes quantités d'eau dans la rivière Caniapiscau en septembre 1984, par l'évacuateur de crues Duplanter, de façon à ce que le réservoir Caniapiscau soit prêt à être transféré à Hydro-Québec. Selon le rapport, au moment où la décision a été prise, la SEBJ avait à sa disposition des informations concernant les crues historiques de la Caniapiscau qui révélaient que des crues semblables à celles de septembre 1984 se produisaient une année sur quatre.
- o En général, et en tenant compte du fait que le rapport est un document public, le lien qui existe entre l'analyse des causes et les recommandations afférentes est fragile, c'est-à-dire que le lecteur qui n'est pas familier avec le dossier ne pourra pas saisir le raisonnement derrière plusieurs des recommandations.
- o En effectuant sa collecte de données, le SAGMAI n'aurait pas consulté les autochtones et les organismes créés par la CBJNQ. Quant aux organismes oeuvrant dans la gestion du caribou ou s'occupant des répercussions du détournement (le GECK ou le Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage) ils n'ont pas, ou presque pas, été consultés.
- o Le ton du rapport sous-estime la participation des Inuit et leur rôle primordial dans les opérations de nettoyage mises sur pied

à l'annonce de la tragédie (p. ex.: à l'article 2.5, il est question de la participation du MLCP, de la SEBJ et d'Environnement Québec aux activités de nettoyage, lorsque, en fait, le nettoyage a été fait par les Inuit et les opérations ont été coordonnées par un comité spécial composé de groupes autochtones locaux et régionaux).

- o Les organismes créés en vertu de la CBJNQ, qui doivent traiter des problèmes dont il est question dans les recommandations du rapport, ont été oubliés. Par exemple, il n'est nullement question du rôle joué par le Comité conjoint ou par le CECCK dans la mise en oeuvre des recommandations. Le rapport entre le GECCK et le nouveau groupe de consultation proposé à l'article 7.8 doit être défini.

Le Comité étudie chaque recommandation et souligne les questions suivantes:

- o Les recommandations devraient être classées par ordre de priorité, tel que celui proposé par le Comité: d'abord les recommandations afférentes au suivi environnemental du réservoir, puis celles relatives à la gestion du troupeau de caribous de la rivière George et, finalement, les recommandations traitant des mesures compensatoires.
- o Les recommandations no 7.2 et 7.3 devraient inclure la participation des Cris et celle du Comité conjoint de la Chasse, de la Pêche et du piégeage.
- o La recommandation no 7.4 est trop restrictive car elle veut empêcher qu'un tel accident ne se reproduise, aux dépens des utilisateurs de la rivière étant donné que la mise en oeuvre de cette recommandation écarte toute possibilité de déversement lorsque le niveau de la rivière est très bas. De plus, elle ne tient pas compte des accords signés par la SEBJ, Hydro-Québec et le conseil municipal de Kuujjuaq.
- o La recommandation no 7.7 ne semble pas pertinente.
- o Il est question de la composition du groupe de concertation proposé à la recommandation no 7.8. Selon les membres, ce groupe devrait être composé de plus de membres que prévu, mais rien n'a été décidé en ce qui a trait à la représentation des organismes. Deux opinions se détachent:
 - 1) que le groupe de concertation soit composé d'organismes gouvernementaux et de ministères; dans un tel cas l'ARK, le MENVIQ, EMR (qui a le mandat de gérer les plans d'eau), le MLCP et Hydro-Québec (évidemment) seraient représentés;

- 2) que le groupe de concertation soit composé de représentants d'organismes qui ont des intérêts dans le développement du territoire, tels que la Société Makivik, les Naskapis et les Cris.

Dans l'un ou l'autre des cas, les mandats particuliers à chacun des groupes de travail (GECCCK, Comité consultatif de l'environnement Hydro-Québec, etc.) devront être bien définis.

Les membres décident de créer un groupe de travail dont la tâche serait de préparer un rapport préliminaire sur les commentaires du Comité, avant le 30 août 1985; ce rapport préliminaire sera présenté aux autres membres à la prochaine assemblée. Le groupe de travail est composé de Michael Barrett (introduction et méthodologie), Louis Cossette (commentaires sur l'analyse des causes et conclusion) et Pierre Marchand (commentaires sur les recommandations). Le Secrétaire devra préparer un résumé à partir duquel le rapport final du Comité sera préparé.

6. Rapport des activités des comités ayant compétence en environnement au sud du 55e parallèle

M. Jacques Giguère présente le document #30.6.1 et résume les activités des comités d'évaluation et d'examen depuis le 11 juin 1985.

7. Rapport des activités des comités ayant compétence en environnement au nord du 55e parallèle

Le Secrétaire informe les membres du Comité que la CQEK n'a pas tenu d'assemblée depuis le 11 juin 1985. La Commission a cependant reçu une requête du sous-ministre de l'Environnement lui demandant de reconstruire sa décision exigeant l'installation immédiate d'un réseau d'aqueduc et d'égout à Umiujaq. La Commission a examiné la requête et a décidé de maintenir sa décision originale.

8. Questions diverses

8.1 Système de détection aérienne du Nord

Les membres sont informés d'un projet visant l'installation d'un système de détection aérienne du Nord dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nouveau-Québec et au Labrador. Une base d'opération avancée pourrait être établie à Kuujuaq, bien que la décision finale ne sera pas prise avant 1986. Elle serait composée d'une baraque inhabitée, équipée d'un radar et d'une génératrice et entourée d'une clôture. La piste d'atterrissement n'aurait pas à être élargie et les infrastructures aéroportuaires n'auront pas à subir de grandes modifications.'

Le Comité a informé des représentants du MAIN des procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social qui sont en vigueur au Nouveau-Québec. Plusieurs représentants du MAIN se rendraient à Kuujjuaq vers la fin juillet; l'Administration régionale Kativik les rencontreraient alors pour discuter des projets du ministère au Nouveau-Québec.

Des sites au Labrador sont également pris en considération, bien que toutes ces bases, à l'exception de deux, seront inhabitées. Le gouvernement terreneuvien serait alors en mesure de coordonner l'apport des autochtones dans le processus. Le projet de système de détection aérienne du Nord serait complété en 1992.

8.2 Lettre de M. Marc R. Gordon

Il est question de la lettre de M. Marc R. Gordon au Ministre des Affaires indiennes et du Nord, du 20 décembre 1984, au sujet des engagements du gouvernement fédéral quant à la noyade des caribous dans la rivière Caniapiscau. Le ministre suggère à M. Gordon de présenter sa lettre au Comité pour que celui-ci lui fasse ses recommandations à savoir quel gouvernement ou ministère pourrait répondre à ses questions.

Le Comité attendra la réponse de M. Gordon à la proposition du ministre avant de poursuivre ce dossier.

9. Activités éventuelles du Comité

Aucune activité spéciale n'est prévue.

10. Date et lieu de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aurait lieu à Radisson (Lac Hélène), les 18 et 19 septembre 1985.

Le Secrétaire,

Hervé Chatagnier

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK

KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

C.P. 9, KUJJUAQ, QUÉBEC, J0M 1C0 • TÉL.: (819) 964-2941

COMITE CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT KATIVIK

KATIVIK ENVIRONMENTAL ADVISORY COMMITTEE

PROCES-VERBAL DE LA TRENTIÈME ASSEMBLÉE

MINUTES OF THE THIRTIETH SITTING

PROJET-PROJECT

Montréal, le 5 juillet 1985

Montreal, July 5, 1985

PLACE : Makivik Corporation
Westmount, Québec

DATE : July 5, 1985

PRESENT : Tommy Grey, Chairman, Kativik
Michael Barrett, Vice Chairman, Kativik
Louis Cossette, Québec
Jean-Claude Dubé, Canada
Jacques Giguère, Québec
Robert Langlais, Québec
Camille Mageau, Canada
Willie Makiuk, Kativik
Pierre Marchand for Ginette Lachance, Canada

PARTICIPANTS: Robert Lanari, Makivik

SECRETARY : Hervé Chatagnier

1. Approval of the agenda

The agenda was approved as tabled subject to the following changes:

- o Defer items #6 (Subcommittee report on land-use in the Kativik region) and #7 (The role of the federal government relative to Chapter 23 of the JBNQA).
- o Add the following items to the agenda under item #7 (varia). North warning system in Northern Québec and the letter from Marc R. Gordon to the DIAND minister dated December 20, 1984.

2. Approval of the minutes of the 29th sitting

The Secretary tabled the English version of the minutes of the 29th sitting. The approval of the minutes was deferred to the next sitting when the French version will be available.

3. Filing of documents

- #30.3.1 Letter from Ginette Lachance to the Chairman dated July 4, 1985 and concerning her eventual replacement on the KEAC.
- #30.5.1 Letter from Mr. Eric Gourdeau, SAGMAI, to the Chairman dated May 30, 1985 and sending the report titled "Noyade des caribous sur la rivière Caniapiscau des 27 et 28 septembre 1985: Rapport du SAGMAI".

- 30.5.2 "Recommandations concernant le détournement de la rivière Caniapiscau", CKJSC, June, 1985.
- 30.5.3 "World's largest caribou herd mired in Quebec-Labrador boundary dispute", Lawrence Jackson, Canadian Geographic, June/July, 1985.
- 30.6.1 Memo from Mr. Jacques Giguère to the members dated July 4, 1985 and concerning the activities of the Evaluating and Review committees since the last KEAC meeting.
- 30.8.1 Letter from Mrs. Camille Mageau to Dr. Alan Jones, North American Air Defence Project, dated June 17, 1985 and concerning the proposed Dew Line Sites.
- 30.8.2 Advance Work on North Warning System: Fact sheet
- 30.8.3 Letter from Mr. Marc R. Gordon, Makivik Corporation, to Mr. David Crombie, Minister, DIAND, dated December 20, 1984 and concerning the Caniapiscau River caribou disaster.
- 29.12.1 Letter from Mr. Pierre B. Meunier to the Chairman dated June 4, 1985 and concerning the 1985-1986 budget of the KEAC Secretariat.

4. Review of the Quebec environmental and social impact assessment and review procedures; KEAC recommendations

The Secretary informed the Committee that he has received several comments from members concerning the preliminary KEAC report titled "The implementation of the environmental and social impact assessment and review procedure: Report to the Minister of the Ministère de l'Environnement du Québec". The Secretary was requested to prepare a final version of the report incorporating these comments.

The Committee decided to transmit the final version of the report and the following resolution to the Minister of Environment Québec.

RESOLUTION #85-1

WHEREAS the Kativik Environmental Advisory Committee has the mandate to oversee the administration and management of the Environmental and Social Protection regime through the free exchange of respective views, concerns and information;

WHEREAS the Committee has the mandate to examine and make recommendations respecting the Environmental and Social impact assessment and review mechanisms and procedures for the Region;

WHEREAS the Committee, at its 28th sitting, consulted the Kativik Environmental Quality Commission to determine the nature and efficiency of the application of the Quebec environmental and social impact assessment and review procedures;

WHEREAS after consultation with the Commission and following a review of the impact assessment and review procedures it has become apparent to the Committee that several deficiencies exist with respect to the implementation of the procedures;

WHEREAS these deficiencies and the ensuing recommendations of the Committee are enclosed in Annex A.

IT IS HEREBY RESOLVED

to bring to the attention of the minister of the Ministère de l'Environnement the Committee's report and recommendations on the implementation of the environmental and social impact assessment and review procedures.

Moved by : Mr. Jacques Giguère

Seconded by : Mr. Tommy Grey

Adopted : Unanimously

5. The SAGMAI report on the Caniapiscau River caribou incident: follow-up

Michael Barrett expressed his regret that the SAGMAI report was prematurely released to the press and explained the circumstances behind this release. The recommendations were given to several interested persons soon after the Committee's last sitting since the members were told that the report would be made public the same day. It appears that the Government of Quebec subsequently decided not to release the report until later but by the time the members were informed of this, the recommendations of the report were already distributed. The Committee was informed that the KRG did not, however, release the recommendations to the press.

It appears that the report was discussed at the national assembly and that the Premier and the minister of Energie, et des Ressources did not

agree with several of the recommendations and conclusions of the report.

The Committee discussed whether or not to react to the report and it was decided to undertake a thorough review of it in order to prepare comments and/or recommendations for transmittal to the SAGMAI.

The report was discussed at length by the Committee and the following general comments were raised:

- o The Committee generally agrees with the orientation and spirit of the conclusion and recommendations of the report. The Committee noted that the analysis of the causes of the incident upon which the conclusion is based is carried one step further than the various other reports which review the incident. The report recognizes and analyses one of the principal "human" causes of the incident which is the decision of the SEBJ to spill, through the Duplanter spillway gates, large amounts of water in the Caniapiscau river in September 1984 in order to prepare the Caniapiscau reservoir for transfer to Hydro-Quebec. The report states that at the time this decision was taken, the SEBJ had data concerning the historic water levels of the river which reveal that once every four years, on the average, high water levels such as the one witnessed in 1984 occur.
- o The link between the analysis of the causes and the ensuing recommendations is generally weak, i.e. the reader who is not thoroughly familiar with the dossier will not understand the rationale behind several of the recommendations, particularly so when viewed in the context that it is a public document.
- o Little input was obtained from native groups and organizations established by the JBNQA in the research for the report. Little or no input is obtained from organizations involved in either caribou management or the impacts of the diversion (i.e. CKJSC or the Hunting, Fishing and Trapping Coordinating Committee).
- o The tone of the report undermines the participation of Inuit and their leadership role in the clean-up operations subsequent to the incident (e.g. section 2.5 of the report refers to the active involvement of the MLCP, the SEBJ and Environment Québec in the clean-up, when, in fact, the clean-up was coordinated by a committee composed of regional and local native groups and the work was undertaken by Inuit themselves).
- o The organizations which have been established by the JBNQA and mandated to deal with many of the issues raised in the report's recommendations have been neglected. No mention is made, for example, of the role of the Coordinating Committee or the GECCK

in the implementation of the recommendations. The relationship between the latter and the new working group proposed in Section 7.8 of the report is not explained.

The Committee reviewed each of the recommendations and the following points were raised:

- o The recommendations should be reordered in terms of priority which the Committee views should be in the following order:
1st priority should be given to the recommendations concerning the environmental follow-up of the reservoir, 2nd priority should be given to the recommendations relative to the management of the George River caribou herd and 3rd priority to the recommendations dealing with compensation measures.
- o Recommendations #7.2 and #7.3 should include Cree participation as well as the Hunting, Fishing and Trapping Coordinating Committee.
- o Recommendation #7.4 is too restrictive in the sense that it attempts to prevent the reoccurrence of a similar incident at the expense of users of the river since the implementation of this recommendation precludes the possibility of releasing water when the water level of the river is extremely low. Furthermore, the recommendation does not take into account letters of agreements between SEBJ - Hydro-Québec and the Kuujjuaq municipal council.
- o Recommendation #7.7 appears out of context.
- o Recommendation #7.8 was discussed, particularly with respect to the composition of the proposed working group. It was suggested that the working group be enlarged but no agreement was reached as to what organizations should be included. Two points of views were given: 1) that the working group be composed of government agencies and departments in which case its composition should include KRG, MENVIQ, EMR, (which has the mandate to manage water bodies) the MLCP and Hydro-Québec (for obvious reasons) and 2) that the group be composed of interest groups in which case Makivik, the Naskapis and the Crees should be included. In either case, the relationship between this group and other groups (GECK, the Hydro-Québec environmental advisory committee, etc.) in terms of their respective mandates should be defined.

The KEAC decided to form a working group to prepare a preliminary draft of its comments by August 30, 1985 for submittal to the members by the next meeting. The working group is composed of Michael Barrett (introduction and methodology), Louis Cossette (commentaries on the

analysis of the causes and conclusion) and Pierre Marchand (commentaries on the recommendations). The Secretary was requested to prepare an outline upon which the Committee's report will be based.

6. Report of activities of environmental committees south of the 55th parallel

Mr. Jacques Giguère circulated document #30.6.1 and briefly described the activities of the Evaluating and Review committees since June 11, 1985.

7. Report of activities of environmental committees north of the 55th parallel

The Secretary informed the Committee that the KEQC did not meet since June 11, 1985. The KEQC received, however, a request from the deputy-minister of the MENVIQ asking the Commission to reconsider the part of its decision for Umiujaq requiring a water distribution and sewage elimination piping system for the village. The KEQC reviewed the request and decided to maintain its original decision.

8. Varia

8.1 North warning system in Northern Québec

The Committee was informed of the plans for the North warning system (NWS) in the NWT, Northern Québec and Labrador. There is a possibility that a forward operating location will be established in Kuujjuaq although this will not be decided until 1986. A forward operating location in Kuujjuaq would likely consist of an unmanned shack with a radar and generator and would be fenced off. The landing strip would not have to be enlarged and the airport itself would not have to be substantially modified.

Representatives of DND have been made aware by the Committee of the environmental and social impact assessment and review procedures that apply to Northern Québec. It appears that several DND representatives might come to Kuujjuaq near the end of July and the Kativik Regional Government will likely make arrangements to meet them and further discuss their plans relative to Northern Quebec.

Several sites in Labrador are also being considered, although all of these sites, with two exceptions, will be unmanned. In this case the Government of Newfoundland will be coordinating native involvement in the process. The whole NWS is scheduled to be completed in 1992.

8.2 Letter from Marc R. Gordon

The Committee discussed the letter from Marc R. Gordon to the DIAND minister dated December 20, 1984 and concerning federal obligations relative to the Caniapiscau River Caribou Incident. In his response to Mr. Gordon, the DIAND minister proposed to table the letter before the KEAC for review and advice on which government or department should deal with the technical issues that he raised.

The Committee decided to wait for Mr. Gordon's response to this proposal before pursuing the matter.

9. Eventual future activities

No special future activities were planned.

10. Date and place of the next sitting

The Committee tentatively decided to hold its next sitting on September 18-19, 1985 in Radisson (Lac Hélène)

Hervé Chatagnier
Secretary